

ECLAIRAGES

Magazine de l'Œuvre Nationale des Aveugles

N°1



Septembre 2014 - Mars 2015
Semestriel



Une journée avec...
une assistante sociale



Portrait d'une volontaire

DOSSIER

L'histoire de l'ONA :
des origines à aujourd'hui

Le nouveau magazine *made in ONA*

Sommaire

- 03** > **Dossier**
L'histoire de l'ONA : des origines à aujourd'hui
- 07** > **Une journée avec...**
...une assistante sociale
- 08** > **Interview**
Emilie, assistante sociale à l'ONA
- 09** > **Le chiffre**
Bilan 2013
- 10** > **Témoignage**
Stéphane, donateur à l'ONA
- 11** > **Agir avec nous**
Annie, volontaire à l'ONA
- 12** > **On y sera**
Retrouvez l'ONA à la Foire du Livre et au Salon du Testament
- 13** > **L'événement**
« Un fil à la patte », de Feydeau : pièce de théâtre au profit de l'ONA
- 14** > **Le projet**
Découvrez le projet d'adaptation du musée Folon
- 15** > **Agenda**
Tous les événements en un coup d'œil

Édito

Chers amis lecteurs,

Une nouvelle page s'ouvre pour l'Œuvre Nationale des Aveugles.

Après 92 ans d'existence, notre association se veut aujourd'hui encore plus proche de tout public, handicapé de la vue ou non.

Convaincus de cette nécessité d'ouverture, nous avons voulu parler du handicap autrement, en créant avec vous un nouveau lien d'échange et de proximité.

Ainsi, vous avez dans les mains le premier numéro d'*Eclairages*, le tout nouveau magazine de l'ONA.

Ce magazine est l'occasion de vous faire découvrir de plus près notre association, de partager avec vous ce qui nous anime, mais aussi de vous dévoiler, au fil des pages, celles et ceux qui font le quotidien de notre association :

Nos collaborateurs, bien sûr, qui agissent sans relâche pour aider la personne déficiente visuelle à acquérir une autonomie et à s'insérer dans la société.

Nos volontaires, ensuite, qui investissent de leur temps et sont le rouage indispensable au bon fonctionnement de notre organisation.

Enfin, nous n'oublions pas nos donateurs, testateurs et partenaires, piliers essentiels qui assurent la pérennité de nos actions.

Pour ce premier numéro, il nous est paru essentiel de faire un point sur notre histoire : savoir d'où nous venons, c'est savoir où l'on va.

Mais si nous puisons dans nos racines les fondements de notre travail, nous avons toujours cherché à nous adapter aux nouveaux besoins de la société.

Vous le découvrirez dans ce numéro.

Vous y découvrirez aussi la diversité de nos actions, la richesse de notre savoir-faire, ou encore notre manière de voir le monde de demain.

Enfin, n'hésitez pas à partager vos réactions ou à nous faire part de vos impressions : ce magazine est aussi et avant tout le vôtre !

Bonne lecture et bonne découverte,



Jean-Marie Doumont
Directeur de l'ONA

Œuvre Nationale des Aveugles asbl
Eclairages - magazine semestriel

Boulevard de la Woluwe, 34/1
1200 Woluwe-Saint-Lambert
02/241.65.68 - info@ona.be
www.ona.be
facebook.com/ONA.Belgique

Ont participé à ce numéro :
Marie-Anne Letient, Emilie
Servais

Production : European Graphics

Editeur responsable :
Jean-Marie Doumont

Comité de rédaction : Cécile
de Blic, Jean-Marie Doumont,
Auriane Richard, Antoine
Terwagne

© Copyright – ONA asbl
Aucun extrait de cette
publication ne peut être
reproduit sans l'accord
préalable de l'Œuvre
Nationale des Aveugles asbl.

L'histoire de l'ONA : des origines à aujourd'hui

Au lendemain de la première guerre mondiale, un franciscain déplore le manque de considération à l'égard des aveugles de guerre. Il décide alors de fonder une association ayant pour objectif de leur redonner une place dans la société.



Façade de l'Œuvre Nationale des Aveugles, avenue Dailly 90-92, Schaerbeek

Fondée en 1922 par le Père Agnello, l'Œuvre Nationale des Aveugles prend ses quartiers à Schaerbeek en 1928, après avoir séjourné pendant les premières années de son existence Rue Remparts Aux Moines, dans le centre de Bruxelles.

À cette époque, l'ONA s'appelle « Œuvre Nationale des Aveugles de Belgique » (ONAB), et est avant tout une entreprise qui emploie des aveugles pour des travaux de cannage de chaises ainsi que de découpage et sciage de bois de chauffage.

L'association dispose déjà d'une biblothèque braille, un service encore actif aujourd'hui.

Grâce au charisme de son fondateur et au dynamisme des travailleurs, l'association se développe très rapidement : plusieurs services

sont créés afin d'aider les aveugles à obtenir un travail mais aussi, déjà, à acquérir une certaine autonomie dans la vie quotidienne. L'expérience du Père Agnello, lui-même aveugle et ayant dû suivre une rééducation totale, est un exemple pour beaucoup et va encourager de nombreux travailleurs à se réinsérer dans la société.

C'est dans cette optique que l'ONAB va développer un centre de dressage de chiens-guides, mais aussi les prémices d'un service social pour fournir une aide administrative et juridique aux aveugles.

Dans les années 1930, l'ONAB reçoit ses premiers subsides pour

Qui est le Père Agnello ?

Charles Vanden Bosch, né à Roubaix le 22 septembre 1883, a fait ses humanités au collège franciscain de Lokeren.

Ordonné prêtre en 1906, il prend le nom de Père Agnello. Il commence des études de théologie mais une maladie des yeux l'empêche de continuer. En 1914, il est envoyé au front comme brancardier-infirmier, mais aussi en tant qu'aumônier, au fort de Suarlée, près de Namur. Le 25 août 1914, le fort est lourdement bombardé et la fumée fatigue encore davantage ses yeux. Un an plus tard, il est devenu complètement aveugle.

Après la guerre, il entame sa rééducation

à l'Institut Royal des Aveugles de guerre. Il souhaite alors créer un projet original en faveur des aveugles. L'Œuvre Nationale des Aveugles est née.

Jusqu'en 1940, le Père Agnello ne ménage pas ses efforts pour faire avancer la cause des aveugles.

Pendant la seconde guerre mondiale, il s'engage dans la Résistance et se met à la disposition d'un Service de Renseignement et d'Action. Il est arrêté en 1942 et déporté au camp de Dachau, où il meurt en 1945.

Son corps, rapatrié en 1962, repose à la pelouse d'honneur du cimetière de Woluwe-Saint-Pierre.



Le Père Agnello avec ses décorations

la bibliothèque, qui compte alors 150 copistes, œuvrant toute la journée pour transcrire des livres en braille. À cette époque, aucune machine n'existe encore, tout se fait au poinçon.

La communication joue déjà un rôle important : 11 personnes sont alors en charge de la « publicité » de l'œuvre. Le Père Agnello lui-même est très actif pour faire avancer la cause des aveugles : il donne des conférences dans toute la Belgique, mais aussi à l'étranger.

En 1935, l'ONAB participe à l'Exposition Universelle et Internationale de Bruxelles : durant 6 mois, les visiteurs pourront « voir des aveugles au travail ».

Ce sont des années fastes pour l'association, comme pour la société en général, et les avancées

dans le domaine de la déficience visuelle sont nombreuses.

Cependant, à l'approche de la seconde guerre mondiale, l'ONAB va traverser ses premières difficultés.

En 1938, son caractère national est remis en question ce qui débouche sur une scission entre le Nord et le Sud du pays. L'ONA concentrera désormais ses activités sur la partie francophone de la Belgique.

C'est aussi à cette période que l'ONA va connaître la page la plus sombre de son histoire.

En 1942, le Père Agnello est arrêté et déporté. Il meurt au camp de Dachau le 9 mars 1945.

Sa disparition est une grande perte pour l'association, mais l'ONA va continuer sa mission.

Dans les années 1950, les antennes locales de l'ONA se développent, notamment à Namur, au Luxembourg et dans le Hainaut. L'association se veut alors plus locale, plus proche de ses

bénéficiaires. Ce n'est plus la personne qui vient à l'ONA, c'est l'ONA qui se déplace chez la personne.

En juillet 1960, la bibliothèque crée le premier journal d'information enregistré sur bande sonore.

En 1975, la cassettothèque voit le jour et dispose, dans un bâtiment construit à cet effet, de ses propres studios d'enregistrement. On peut dès lors proposer aux personnes aveugles et malvoyantes des livres enregistrés sur cassettes. Le succès est immédiatement au rendez-vous.

L'Œuvre Nationale des Aveugles continue d'investir dans des technologies de pointe et fait l'acquisition, en 1980, d'une première imprimante braille. Elle est reliée à un ordinateur et permet d'imprimer 1 000 pages de braille en une heure.

Une révolution !

L'ONA constate alors qu'aucune aide concrète n'existe pour



Vue générale du home

Vue de la cour intérieure et de la bibliothèque



Bureau du directeur de l'époque

permettre aux enfants aveugles et malvoyants de suivre leur scolarité dans l'enseignement ordinaire. Pour répondre à ce besoin, l'ONA créé, en 1988, un service spécialement dédié à l'accompagnement de ces élèves. Très vite, ce service rencontre une demande croissante de parents désireux de placer leurs enfants dans l'enseignement ordinaire. Aujourd'hui, plus de 25 ans après, près d'une centaine d'élèves sont suivis par nos accompagnateurs scolaires dans toute la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Durant les années qui suivent, l'ONA décide de développer ses actions de sensibilisation du grand public en imaginant, dès 1993, l'espace itinérant « Rencontres dans le noir ». Les visiteurs sont plongés dans le noir le plus complet et sont invités à se déplacer dans un espace recréant des lieux de vie quotidiens (une rue, un café...)

Devant l'engouement du public, le concept se décline ensuite à bord d'une péniche qui va faire escale à Liège, Namur, Tournai, Charleroi, Bruges, Gand, Anvers et Hasselt avant de jeter l'ancre à Bruxelles. Cette expérience

originale connaît un succès fulgurant et comptabilise plus de 40 000 visiteurs.



L'entrée de la péniche

Toujours dans un souci d'information du public, un centre de documentation voit le jour en 2001, permettant d'avoir accès à un grand nombre d'ouvrages sur la déficience visuelle.

À l'automne de la même année, la ludothèque spécialisée fait son apparition, pour offrir une large gamme de jeux accessibles qu'elle fabrique directement dans ses ateliers.

Elle fait renaître le plaisir du jeu, et sensibilise les écoles au handicap visuel par le biais d'animations ludiques.

En 2012, l'association fête ses 90 années d'existence et organise à cette occasion de nombreux événements. Parmi eux, une exposition d'artistes déficients visuels à l'Hôtel de Ville de Schaerbeek.

Toujours dans une volonté de s'adapter aux besoins de la société et de ses bénéficiaires, l'ONA inaugure, en 2014, un nouveau service dédié à la promotion et l'apprentissage des nouvelles technologies accessibles aux aveugles et malvoyants.

2014 est aussi l'année d'un grand changement pour l'association. En effet, le bâtiment de l'avenue Dailly était devenu vétuste, peu accessible et peu fonctionnel.

C'est ainsi que l'ONA déménage, au 1^{er} juillet 2014, pour s'installer à Woluwe-Saint-Lambert, ouvrant ainsi un nouveau chapitre de son histoire.

Vous voulez en savoir plus sur l'histoire de l'ONA ?

Retrouvez toutes nos archives dans notre centre de documentation !

Infos au 02/241.65.68.

Un nouveau départ pour l'ONA !

Le déménagement du siège social de l'association, le deuxième en 92 ans d'existence, représente un changement important pour tous les collaborateurs, mais aussi pour toutes les personnes qui viennent nous rendre visite chaque jour.



Le hall d'accueil du nouveau bâtiment

Après presque 90 ans, notre bâtiment de l'avenue Dailly était devenu trop vétuste, et ne répondait plus aux normes d'accessibilité d'un immeuble destiné à accueillir des personnes déficientes visuelles au XXI^e siècle.

La décision de déménager a donc été prise et après de longs mois de préparatifs, l'entrée dans les lieux s'est faite le 1^{er} juillet dernier. Un changement majeur dans l'histoire de l'association.

L'Œuvre Nationale des Aveugles s'est installée au numéro 34 du Boulevard de la Woluwe, au rez-de-chaussée d'un immeuble moderne et complètement réhabilité.

Le rez-de-chaussée étant de plain-pied, l'accessibilité de notre nouveau bâtiment s'en trouve renforcée. D'autres dispositifs ont été pensés pour faciliter la mobilité des personnes déficientes visuelles dans nos locaux (lumière,

contraste...). En outre, des salles plus modernes et mieux équipées nous permettront de proposer des animations plus conviviales.

Nous avons également prévu une salle équipée de rideaux entièrement occultants afin de créer un espace dans le noir, spécialement dédié aux sensibilisations du grand public.

Enfin, ce déménagement est l'occasion de repenser notre travail et d'élargir nos services, avec notamment, cette année, la mise en place de formations aux nouvelles technologies.

Notre nouvelle adresse !

Œuvre Nationale des Aveugles
Boulevard de la Woluwe, 34 bte 1
1200 Woluwe-Saint-Lambert



Jean-Jacques remplit des documents administratifs avec l'aide d'Emilie

Une journée avec...

une assistante sociale

8h30. Pas le temps de passer au bureau, il faut se rendre à Schaerbeek pour voir Jean-Jacques, 66 ans et malvoyant. Il a beaucoup de mal à lire et à compléter des documents, et a besoin d'Emilie pour l'accompagner dans ses démarches administratives. Ce matin, Jean-Jacques est très content car il vient de recevoir une nouvelle imprimante. Grâce à la demande d'Emilie aux pouvoirs subsidiaires, l'imprimante va être entièrement remboursée.

Aujourd'hui, cela fait un an que Jean-Jacques est suivi par notre service social. C'est donc aussi l'occasion pour Emilie de faire le bilan de l'année écoulée et de fixer de nouveaux objectifs pour le futur.

10h15. Emilie file chez Henriette, 52 ans, fortement malvoyante. Elle ne distingue que quelques éléments et a beaucoup de mal à se déplacer, même dans la maison qu'elle habite depuis 15 ans. Sa plus grosse difficulté : cuisiner. Heureusement, son mari, Jean-Luc, l'aide dans sa tâche. Mais elle aimerait bien apprendre à se débrouiller toute seule. Emilie l'aide à s'y retrouver dans sa cuisine à l'aide de boutons tactiles et de systèmes de rangement. Il faut aussi briefer Jean-Luc, pour qu'il remette toujours les éléments à leur place. Il ne faudrait pas confondre le sel et le sucre !

Assistants sociaux : une équipe itinérante

Nos sept assistants sociaux se déplacent quotidiennement dans toute la Fédération Wallonie-Bruxelles, parcourant au total plus de 100 000 km par an !



Après de longs mois de procédure, Jean-Jacques reçoit enfin son imprimante

12h15. Retour au bureau pour prendre un sandwich avec les collègues. Une petite pause et c'est reparti.

13h30. Arrivée chez Renée, 60 ans, qui vient de faire appel à nos services. Emilie la rencontre pour la deuxième fois seulement. Il faut donc définir avec elle son projet. Pourquoi et comment veut-elle que l'ONA l'aide ? Pour le moment, c'est surtout la partie administrative qui pose problème. Renée a perdu la vue dans un accident il y a seulement quelques mois. Difficile de se renseigner sur toutes les aides possibles. Emilie a les bonnes adresses et va pouvoir l'aider à remplir tous les documents.

15h30. Petit passage chez Thibault, un jeune homme malvoyant de 24 ans. Après avoir suivi sa scolarité dans l'enseignement ordinaire grâce à l'ONA, Thibault continue à bénéficier de nos services. Il veut apprendre à se déplacer seul. Emilie va évaluer avec lui ses besoins et prendre contact avec des professionnels afin de permettre à Thibault d'utiliser une canne blanche. Il a toujours eu peur de se déplacer avec une canne, mais il est maintenant prêt à sauter le pas.

17h15. Fin de la journée. Demain, la journée se fera au bureau, pour son jour de permanence : les appels et les e-mails ne manqueront pas de s'enchaîner.



Emilie, 30 ans Assistante sociale à l'ONA

Qu'est-ce qui te motive dans ton travail à l'ONA ?

À l'ONA, c'est le bénéficiaire qui choisit à quel moment et pour quelle raison il sollicite notre aide. C'est donc lui qui prend contact avec nous, ce n'est pas imposé. Nous ne travaillons jamais sans son accord, mais toujours en concertation avec lui.

J'aime aussi le fait que chaque projet soit différent. Il y a une grande polyvalence, le travail est très varié, que ce soit dans ses aspects techniques, psychologiques, administratifs... Il faut sans cesse s'adapter à la personne. Je n'ai donc jamais l'impression de faire deux fois la même chose.

Combien de personnes suis-tu régulièrement ?

En plus de mes interventions quotidiennes pour des demandes ponctuelles, j'ai 25 suivis réguliers, ce qui signifie que je vois la personne au moins une fois par mois à domicile. Bien sûr, nous avons aussi des contacts très réguliers par téléphone ou par mail pour le suivi de son dossier.

A l'ONA, une personne peut être suivie pendant des années ! Par exemple, j'accompagne une personne qui est bénéficiaire chez nous depuis 15 ans. Mais tous les accompagnements ne sont pas aussi longs : je vais par exemple bientôt clôturer un dossier qui dure depuis 2 ans. En général, le dossier se termine lorsque la personne a acquis assez d'autonomie dans sa vie quotidienne. D'ailleurs, ce qui est valorisant, c'est de sentir cette prise d'autonomie au fil du temps.

Travailles-tu seule avec le bénéficiaire sur tous les aspects de son dossier ?

Non, au contraire. Ce qui est vraiment intéressant, c'est la collaboration avec d'autres services, qu'ils soient internes ou externes à l'ONA. En tant qu'assistante sociale, je m'occupe exclusivement de la partie déficience visuelle. Ensuite, selon le projet et les besoins de la personne suivie, je fais souvent appel à d'autres professionnels. Par exemple, si une personne a besoin de conseils ou de soutien sur des problèmes liés à son handicap visuel, je peux l'aider car c'est mon rôle et ma mission en tant qu'assistante sociale. En revanche, s'il s'agit d'un problème psychologique lié à son image, je vais faire appel à mon réseau. De la même façon, si une personne déficiente visuelle recherche un emploi, je peux la soutenir dans sa démarche mais je ne peux pas faire les recherches à sa place.

Quelles sont les difficultés que tu rencontres dans ton travail ?

Bien souvent, la personne cherche un idéal dans son projet de vie. Or, les faits montrent régulièrement que l'idéal peut difficilement être atteint. Il faut donc cadrer rapidement le projet.

Bien souvent aussi, les difficultés dans l'acceptation du handicap rendent les démarches plus longues et plus complexes. Dans mon travail, il arrive souvent que je propose des solutions qui ne sont pas acceptées par crainte d'un changement trop important dans la vie de la personne. C'est frustrant pour moi, mais dans ces cas-là, je respecte toujours le choix de la personne.

Une autre difficulté est l'absence totale d'aides financières de la part des pouvoirs publics pour les personnes de plus de 65 ans.

Comment vois-tu l'avenir dans le domaine de la déficience visuelle ?

Les nouvelles générations s'approprient de plus en plus les nouveaux moyens de communication, et en particulier les nouvelles technologies. Dans mon quotidien, je constate que ces nouveaux outils apportent un réel « plus » dans l'autonomie des personnes, y compris chez les plus âgés !

De façon générale, je remarque aussi une certaine prise de conscience de la part du public par rapport au handicap, même s'il y a encore beaucoup de progrès à faire...

Je rêve d'une société où l'inclusion serait totale, où il n'y aurait plus besoin, par exemple, qu'un bébé déficient visuel aille dans une crèche spécialisée mais que la crèche qui l'accueille soit déjà équipée pour lui.

54 %

...de nos revenus proviennent de dons, legs et sponsoring

Grâce à nos donateurs et testateurs, notre association a pu mener à bien différents grands projets, tout en poursuivant ses missions d'aide et de soutien aux personnes déficientes visuelles.

Sans eux, nous ne pourrions pas proposer autant de services de proximité.

Les dons, legs et sponsoring contribuent largement à nos revenus (voir diagramme ci-dessous).

En 2013, ils représentaient 54 % de nos ressources, ce qui en fait notre première source de financement. Les subsides, quant à eux, représentaient 30 % de nos recettes. Nous avons pu compter sur le soutien de l'AWIPH pour la Wallonie et sur le service PHARE à Bruxelles, mais aussi du ministère de la Culture, de la COCOF ainsi que d'autres subsides.

Nous mettons tout en œuvre pour que 2014 soit bénéfique pour l'ONA, afin que chaque personne déficiente visuelle qui nous sollicite puisse bénéficier de services de qualité, lui permettant de retrouver une meilleure autonomie et une plus grande intégration dans la société.

Derrière ce chiffre se cache toutefois une réalité : nous notons une baisse de nos donateurs et du montant global des dons. Il est donc impératif pour nous de récolter le plus grand nombre de dons afin de poursuivre nos missions.

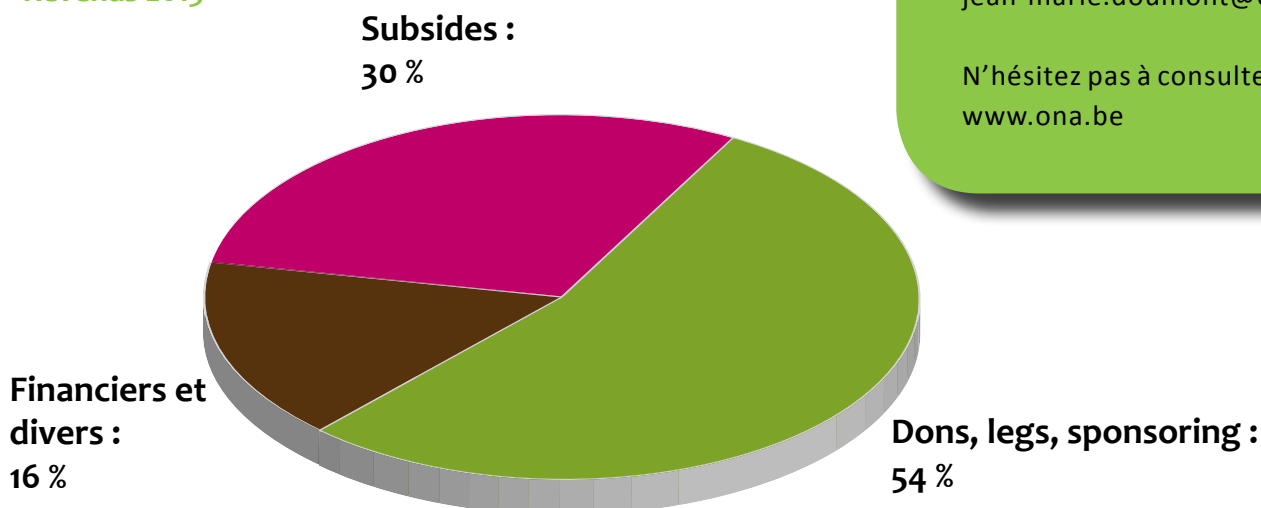
Pour nous aider, rien de plus simple !

Vous pouvez choisir de faire un geste ponctuel en optant pour le don en ligne via notre site, ou au numéro de compte IBAN : BE06 0012 3165 0022.

Vous pouvez également opter pour un soutien régulier, via un formulaire que vous trouverez sur notre site.

Enfin, n'oubliez pas qu'à partir de 40 Euros par an, vous avez droit à une déduction fiscale !

Revenus 2013



Plus d'infos ?

Contact donateurs :

Cécile de Blic
02/241.65.68
cecile.deblic@ona.be

Contact legs et donations :

Jean-Marie Doumont
02/241.65.68
jean-marie.doumont@ona.be

N'hésitez pas à consulter notre site :
www.ona.be



Stéphane - 44 ans
Donateur à l'ONA depuis 2010

Ils font partie de ceux qui rendent possibles nos actions en faveur des personnes aveugles et malvoyantes. C'est grâce à cet engagement à nos côtés que nous pouvons les accompagner au quotidien sur le chemin de leur autonomie et les aider à construire, eux aussi, leurs projets de vie. Pour le premier numéro de ce magazine, nous avons souhaité mettre à l'honneur nos donateurs.

Qu'est-ce qui vous a conduit à soutenir notre association ?

J'avais envie de soutenir une association belge qui œuvre pour les aveugles et malvoyants. Mais c'était aussi important pour moi de pouvoir soutenir des projets locaux, avec des bénéficiaires géographiquement proches. La notion de proximité est essentielle pour moi.

Connaissiez-vous une personne déficiente visuelle avant de soutenir l'ONA ?

Non, aucune rencontre n'est à l'origine de mon engagement. Mon soutien à l'ONA est plutôt d'ordre moral et éthique. Vous savez, j'estime que j'ai une belle vie, j'ai la chance d'avoir un emploi, je suis en bonne santé... en fait, j'ai beaucoup de chance ! J'ai donc très vite eu la volonté d'aider ceux qui n'avaient pas eu la même chance que moi. Et parmi eux, j'ai tout de suite pensé aux déficients visuels. Ne plus rien voir, ne pas avoir accès à la beauté du monde, je trouve ça terrible ! Le fait de soutenir une association qui soit proche de ces personnes et qui les aide à devenir plus autonomes, plus épanouies, est une façon pour moi de m'assurer qu'elles ne resteront pas à l'écart de la société.

Parmi tous les projets menés par l'ONA, quels sont ceux qui, selon vous, sont prioritaires ?

Je n'ai pas vraiment de préférence. L'ONA œuvre sur tous les fronts pour permettre aux personnes déficientes visuelles de retrouver leur place et leur dignité au sein de la société : accès à l'éducation, à l'emploi, à la culture, aux loisirs... Je serais bien incapable de favoriser l'un au détriment de l'autre car pour moi, tous ces aspects sont importants et contribuent à l'épanouissement de la personne ! Au fond, chaque cas est unique, et j'imagine que chaque bénéficiaire arrive à l'ONA avec son histoire personnelle et des attentes particulières... Mais j'avoue être particulièrement sensible aux personnes âgées. Elles sont souvent isolées, désorientées, elles ont besoin d'une aide particulière pour garder une certaine autonomie dans leur vie quotidienne. Mais avec le vieillissement démographique, les cas de malvoyance augmentent. Et quand une personne âgée est atteinte d'une perte progressive ou totale de la vue, le risque d'isolement est beaucoup plus important ! Si je devenais moi-même malvoyant, je serais heureux de savoir que je peux compter sur le soutien et l'accompagnement de l'ONA dans ces cas-là.

Stéphane, comme beaucoup d'autres, a fait le choix de nous accorder sa confiance. Par son soutien, il nous encourage à donner chaque jour le meilleur de nous-mêmes. Au nom de tous ceux qui bénéficient de votre générosité, merci.

**Vous aussi,
devenez donateur !**

En ligne : www.ona.be

Par virement :

IBAN BE 06 0012 3165 0022

Communication : 8758

Portrait d'une volontaire

Annie, depuis quand es-tu volontaire à l'ONA ?

Depuis 2011... Ça fait trois ans déjà !

Quelles sont les raisons de ton engagement ?

J'étais en arrêt maladie longue durée. Mais je ne suis pas du genre inactive, j'avais besoin de me sentir utile à la société... C'est à ce moment là que je suis tombée sur une annonce dans un magazine pour devenir lecteur en studio, et c'est comme ça que je suis entrée à l'ONA !

Peux-tu nous parler de ton parcours en tant que volontaire à l'ONA ?

J'ai d'abord fait un test de lecture au studio d'enregistrement. Mais à cause de mes problèmes de santé, j'avais des difficultés de langage, des problèmes d'élocution... Je ne pouvais pas continuer car les enregistrements doivent être parfaits ! Ça a été une vraie déception pour moi. Mais très vite, on m'a proposé un poste à l'accueil : c'était une mission très intéressante : ça m'a permis d'avoir une connaissance transversale de l'association, de bien connaître les services, les personnes qui y travaillent... Ça a aussi beaucoup facilité mon intégration au sein de l'équipe. Malheureusement, pour ce poste, on n'avait besoin de moi que deux heures par semaine... Ça ne m'allait pas, je voulais donner plus que ça ! C'est donc à ce moment-là que je suis entrée au CTA (Centre de Transcription Adaptée).

Peux-tu nous raconter le quotidien de ta mission actuelle ?

Je travaille au CTA deux après-midis par semaine. L'objectif est de convertir, sur un format adapté, les livres de la bibliothèque, mais aussi les cours des élèves suivis par le service d'accompagnement scolaire. C'est un travail qui demande beaucoup de rigueur, de méthode et de concentration... Mais il y a une telle ambiance dans l'équipe que je ne manquerais ces après-midis pour rien au monde !



Annie, 63 ans, volontaire à l'ONA

Quel est ton meilleur souvenir à l'ONA ?

C'était cet été ! En plein pendant mes vacances, j'ai reçu un SMS de Pierre, l'accompagnateur scolaire de Martin, un élève très malvoyant pour qui j'avais transcrit tout un syllabus pour son cours de biologie : « ton Martin a réussi 6 épreuves sur 7 ! »

Ça a été une telle joie pour moi ! C'est avec ce genre d'attentions qu'on prend conscience de l'utilité de notre travail en tant que volontaire...

Ce volontariat a-t-il changé quelque chose dans ta vie ?

Oui, tout ! Aujourd'hui je me sens utile, je suis moins stressée, beaucoup plus épanouie. Même mes proches disent que je suis de meilleure humeur qu'avant !

Que dirais-tu à un futur volontaire de l'ONA ?

N'hésitez surtout pas !



Vous aussi, vous pouvez faire partie de notre équipe !

Vous avez la fibre sociale ? Vous voulez aider les personnes déficientes visuelles ?

Nous recherchons toute l'année des volontaires pour contribuer à notre action. De nombreuses missions sont possibles.

Pour en savoir plus : www.ona.be/agir ou Marie-Anne Letient, responsable des volontaires au 02/241.65.68 ou marie-anne.letient@ona.be



SALON DU TESTAMENT

Rendez-vous annuel devenu incontournable, le Salon du Testament permet de découvrir les bonnes causes habilitées à recevoir des legs et donations.

À cette occasion, vous pourrez assister à des conférences et obtenir des rendez-vous gratuits avec des notaires.

Venez y découvrir le stand de l'ONA !

Infos pratiques :

Zenith (Heyssel) - Du 16 au 20 novembre, de 10h à 17h.
Place de Belgique 1 - 1020 Bruxelles

FOIRE DU LIVRE 2015

En 2015, l'ONA sera présente à la Foire du Livre. Nous vous préparons un stand haut en couleurs où vous vous sentirez comme chez vous... à quelques détails près.

Infos pratiques :

Tour&Taxis - Du 26 février au 2 mars 2015.
Avenue du Port, 86C - 1000 Bruxelles



LE SALON
DU
TESTAMENT
POUR LES BONNES CAUSES



GRATUIT

Utilisez cette invitation gratuite pour le « Salon du Testament en faveur des bonnes causes » pour nous rendre visite à Zenith (Heyssel). Valeur : 8 EUROS

Valable pendant tout le Salon, de 10h. à 17h.

Pour obtenir une carte de réduction supplémentaire et d'autres avantages, surfez vers www.zenith.be

BRUSSELS EXPO
16 > 20.11.2014



delta lloyd





L'ONA vous invite à découvrir...

UN FIL À LA PATTE
de Georges FEYDEAU

Par la Compagnie des Capricieux

Avec une mise en scène originale de Guillaume Possoz

4, 6 et 7 mars 2015

Tous les bénéfices seront intégralement reversés à l'ONA

Infos pratiques :

4, 6 et 7 mars 2015

Salle de spectacle du Collège Saint-Pierre d'Uccle

Avenue Cogen, 205 - 1180 Uccle

Réservations :

reservation@ona.be

02/241.65.68

Plus d'infos très prochainement sur notre site et sur notre page facebook !

www.ona.be - www.facebook.com/ONA.Belgique

Musée Folon

Gâce au financement du *Fonds ELIA*, l'ONA et la Fondation Folon ont conclu un partenariat pour mettre en œuvre l'adaptation du musée Folon aux personnes déficientes visuelles.

Né d'une envie commune, le projet intitulé « Folon au bout des doigts », et entièrement soutenu par le *Fonds ELIA*, va permettre aux personnes déficientes visuelles de découvrir tactilement des œuvres de Jean-Michel Folon, artiste belge aux multiples talents. Ce projet fera appel à diverses techniques afin d'illustrer deux des grandes thématiques de l'artiste : la liberté et l'environnement.

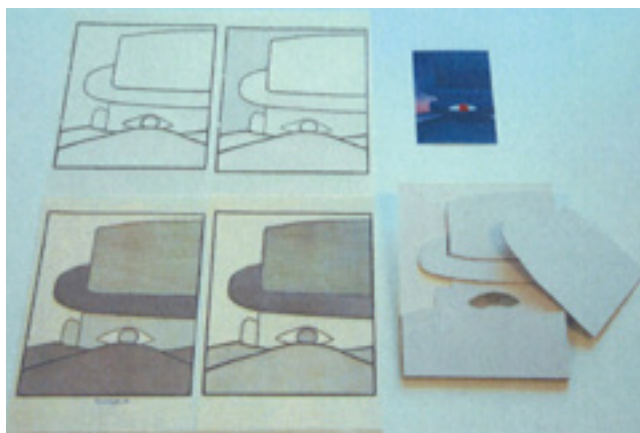
Certaines œuvres pourront être directement touchées, avec explication orale, tandis que d'autres seront recréées tactilement afin que la personne déficiente visuelle puisse « toucher l'œuvre ». La dimension sonore aura aussi une place importante tout au long du parcours.

L'originalité du projet réside également dans le fait que les guides seront eux-mêmes déficients visuels et formés à la guidance. Ils disposeront d'une valise contenant le matériel nécessaire à l'approche tactile

et auditive des œuvres sélectionnées.

Ce parcours, destiné à une visite 100% adaptée mais ouvert à tous, sera finalisé au premier semestre 2015.

Envie d'en savoir plus et de suivre ce projet ? Rendez-vous sur notre site www.ona.be et sur notre page facebook.



L'œuvre originale en haut à droite, et les premières étapes des adaptations



Le saviez-vous ?

64%

de la population belge estime que la personne déficiente visuelle n'est pas suffisamment intégrée dans notre société.

C'est ce qui ressort d'un sondage exclusif réalisé en octobre 2013 par Dedicated pour l'Œuvre Nationale des Aveugles.

Ce chiffre est interpellant.

En effet, l'insertion des personnes déficientes visuelles dans la société est une de nos missions, et il nous paraît essentiel de faire en sorte que chacun ait accès à une vie sociale et culturelle diversifiée.

Vous pouvez retrouver l'intégralité de notre sondage sur notre site : www.ona.be

10
Octobre

Journée Mondiale de la Vue
*Une surprise vous attend
sur notre page Facebook,
soyez connectés !*

15
Octobre

Journée Internationale
de la Canne Blanche

16-20
Novembre

Salon du Testament

3
Décembre

Journée Internationale des
Personnes Handicapées

26-2
Février-Mars

Foire du Livre de
Bruxelles

4-6-7
Mars

Pièce de théâtre
« Le Fil à la patte » au
profit de l'ONA

Je soutiens l'ONA...



...je fais un don !

ONA asbl

IBAN BE06 0012 3165 0022

BIC GEBABEBB

Communication : 8758

www.ona.be

info@ona.be

02/241.65.68

L'ŒUVRE NATIONALE DES AVEUGLES, C'EST QUOI ?

L'Œuvre Nationale des Aveugles agit pour une meilleure intégration et autonomie des personnes aveugles et malvoyantes, en leur proposant différents services de proximité.

Notre association agit depuis 1922 et est présente dans toute la Fédération Wallonie-Bruxelles.



Accompagnement scolaire



Accompagnement social



Centre de Transcription



Ludothèque



Bibliothèque



Loisirs

Nos missions :

- Ecouter, informer, accompagner les personnes déficientes visuelles à chaque étape de leur vie
- Assurer leur insertion dans la société en leur facilitant l'accès à la culture et aux loisirs
- Promouvoir leurs intérêts auprès des pouvoirs publics
- Sensibiliser le grand public et les professionnels au handicap visuel

Nos antennes :

Bruxelles • Charleroi • Namur
Louvain-La-Neuve • Libramont

Œuvre Nationale des Aveugles - ONA asbl
Boulevard de la Woluwe 34 bte 1 - 1200 Bruxelles
02/241.65.68 - info@ona.be - www.ona.be

Rejoignez-nous sur facebook !

 /ONA.belgique